



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédure pénale

Question écrite n° 57369

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître la durée moyenne de l'instruction en 2013.

Texte de la réponse

Les statistiques relatives à l'instruction pour l'année 2013 sont en partie imprécises en raison de la mise en place progressive de l'application Cassiopée au sein des juridictions et de la saisie partielle des données qui en résulte. Néanmoins, la durée moyenne de l'instruction peut être estimée sur un champ restreint représentatif. Ainsi pour 2013, elle s'élève à 26,6 mois et pour 50% des crimes, la durée de l'instruction est inférieure à 21,7 mois.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57369

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4835

Réponse publiée au JO le : [5 janvier 2016](#), page 159